

**Bibliothèque
et Archives
nationales**

Québec 

*Bulletin Mensuel
de la Chambre de
Commerce Française
de Montréal*

**Pages 1 à 2
manquantes**

BULLETIN MENSUEL

DE LA CHAMBRE DE COMMERCE FRANCAISE DE MONTREAL

SOMMAIRE

Séance du jeudi 25 juin 1925.—La situation Economique canadienne.—Le Département de la Colonisation, des Mines et des Pêcheries.—La pisciculture au Canada.—Production des mines d'argent canadiennes.—Amélioration des semences canadiennes.—L'Annuaire général de la France et de l'étranger.—Les cours d'Aix-en-Provence pour les Etrangers.—Arsenic.—La Bourse de Montréal.—Propositions d'affaires.

La Chambre n'est pas responsable collectivement des opinions émises dans les articles de ses collaborateurs.

Séance du Jeudi 25 juin 1925

Etaient présents :

MM. Henri Jonas, Président ; Louis Baisez, Secrétaire-Adjoint ; A Tarut Trésorier ; M. Nougier ; J. Fichet et H. B. de Passillé, Secrétaire.

M. Morand, Consul de France, représentait le Consul Général empêché.

M. B. de Roussy de Sales représentait M. de Clerval, Attaché Commercial de France, actuellement à Paris.

S'étaient excusés : MM. A. de Montgaillard et M. J. Quedrue, Vice-Présidents, retenus à leurs bureaux, ainsi que MM. P. Charton et L. Besnard empêchés.

Le procès-verbal de la séance du 28 mai est lu et adopté.

Le Secrétariat a reçu quelques demandes d'adhésion. Il s'agit de :

MM. Félix Bouyer Fils & Cie (instruments agricoles), 11, rue Villès-Martin, St-Nazaire (Loire-Inférieure).

Les Etablissements Louis François, (Tulles et dentelles de Calais et Caudry), 20, rue Neuve, Calais.

Société Anonyme des Elevateurs de Liquides "Chaîne Hélice" Bessonnet-Favre, 23, rue Neuve de Beauregard, Châtellerauld (Vienne).

Ces trois maisons sont acceptées à l'unanimité des membres présents.

Nous avons reçu du Ministère de la Colonisation, des Mines et des Pêcheries de Québec, le texte d'une note de propagande à insérer dans notre Bulletin.

Au sujet de la question du retard des colis postaux, question traitée lors de la dernière séance, le Secrétaire communique une lettre de la Ligue Maritime et Coloniale Française et copies des réponses que cette Société a reçues des administrations saisies de notre réclamation. Ces dernières demandent le signalement des envois

parvenus tardivement : numéro d'enregistrement, date et bureau de dépôt, adresses de l'expéditeur et du destinataire.

La Compagnie Générale Transatlantique signale qu'elle a été à plusieurs reprises sollicitée par l'Administration des Postes et par le Ministère des Affaires Etrangères à l'effet d'utiliser au service en question, les navires de sa ligne, Bordeaux-Halifax ; ayant demandé pour assurer ce service les mêmes conditions que la Canadian Pacific elle s'est heurtée à un refus, les compagnies françaises soumises aux conventions en vigueur depuis 1892, n'ayant pas droit au traitement de faveur dont bénéficient pour les transports de cette espèce, les compagnies de navigation étrangères. Dans ces conditions, la Compagnie Générale Transatlantique a décliné les offres qui lui étaient faites.

STATISTIQUES :— Le Secrétariat a reçu depuis la dernière séance 71 lettres et en a expédié 75. Parmi cette correspondance, on remarquait 6 demandes de renseignements de notoriété ; des demandes de représentants pour des châtaignes, sirop et mélasse, linge et lingerie brodés, bonneterie, crin frisé, tableaux, récepteurs de T. S. F. et nouveau casque ; coutellerie, compresseurs et pompes à vide rotatifs, papiers photographiques industriels, granits polis pour monuments funéraires. On nous a demandé des adresses d'exportateurs d'huiles de poisson industrielles et médicinales, blé "Manitoba", crème de Chester, papier à journal, conserves de homards et saumon, fruits et légumes, lait condensé, etc.

Nous avons reçu des circulaires :

De l'Alliance Française nous annonçant la réouverture, à Aix-en-Provence, d'un cours d'hiver, pour faciliter aux jeunes étrangers l'étude de la langue et de la civilisation françaises.

De la Semaine Nationale de l'Exportation des Produits Agricoles.

De la Commission du Service Civil canadien.

M. Tarut donne ensuite le compte-rendu de la situation financière à fin juin.

M. Baisez suggère de demander une annonce à la Banque Nationale Canadienne à Paris, il est d'avis qu'un des membres de la Chambre fasse cette demande lors d'un passage en France.

M. Jonas demande ensuite à M. Morand, Consul de France, nouvellement arrivé au Canada, s'il n'a rien à nous communiquer.

M. Morand se dit très heureux d'avoir assisté à notre réunion et il fera tout son possible pour les suivre, car il sait que les Chambres de Commerce Françaises à l'étranger rendent beaucoup de services au commerce français. Il ajoute qu'il se tient à notre disposition pour les services qu'il pourrait nous rendre auprès du Ministère des Affaires Étrangères.

Le Président fait connaître ensuite que la Chambre va entrer en vacances pendant les mois de juillet et août.

La séance est levée à 5 heures.

La Situation Economique Canadienne

Nous avons publié dans le dernier numéro de notre Bulletin (juin 1925), une note sur l'immigration française au Canada, et avons attiré l'attention des jeunes gens français sur les dangers que présente pour eux, dans les circonstances actuelles, une venue inconsidérée en ce pays.

Nous remarquons que ces réserves et conseils de prudence ne devaient pas être interprétés comme un manque de confiance en l'avenir économique du Dominion, et de fait, les organismes locaux prêchent à toute occasion la confiance nécessaire en cet avenir, ce qui semble bien prouver que le besoin se fait sentir ici de ranimer dans les esprits la foi en nos destinées.

Nous croyons intéressant de reproduire à ce propos une étude publiée le mois dernier par les services de la "Canadian Bank of Commerce", sur la situation économique actuelle du Canada :

" En mai, l'état de l'agriculture et des affaires, dans l'ensemble, fut plus satisfaisant que l'an dernier. Les rapports des diverses parties du Canada démontrent que les semailles se sont faites sous des auspices favorables et que le sol promet un bon rendement. Sans doute, le commerce de gros et de détail se fait encore avec réserve, mais il y a apparemment beaucoup d'optimisme dans l'air, car les industries manufacturières déploient une activité considérable. La situation n'est pas semblable partout, dans le Canada, et toutes les branches d'affaires ne se portent pas également bien, mais on doute si l'idéal absolu a vraiment existé, sinon dans des périodes de prospérités extraordinaires. Au Canada comme aux Etats-Unis, on est de plus en plus convaincu que les

affaires s'acheminent vers la vraie normale, que l'amélioration sera durable et continue et que c'est insensé de considérer comme étalon permanent des affaires l'état de 1918 ou même de 1913. Donc, le plus tôt nous comprendrons que la situation actuelle est normale et saine, le plus facilement nous pourrons faire face aux difficultés éventuelles. Le Canada, comme le reste du monde, a appris à subir des pertes, en ces dernières années, et aura le courage d'accepter un "standard" de vie ou des méthodes d'affaires adaptables aux faits et aux circonstances. Nous avons déjà vu combien facilement tournaient à rien les annonces tapageuses de réveils économiques, en temps de guerre ; il serait peu sage d'attendre trop d'un avenir immédiat. Mais le présent même n'est pas aussi noir qu'on le peint parfois, et il serait malheureux de mépriser les biens qu'il nous offre aujourd'hui au profit d'un lendemain problématique. Ce serait abandonner peut-être la proie pour l'ombre. En fait, les conditions actuelles devraient inspirer confiance à tous les Canadiens.

" L'agriculture, avec ses ramifications, est sur un meilleur pied cette année que les années dernières ; bien plus, tout indique un agrandissement du marché des produits de la terre. Nous sommes dans d'excellentes conditions pour produire une grande partie de ce dont le monde a besoin en grain, farine et produits animaux entre autres ; mais ici se présente un problème : adopterons-nous des méthodes de distribution assez sages pour tirer le meilleur parti des chances qui nous sont offertes sur les grands marchés du monde ? Ce qui manque, sur ces marchés, ce n'est pas le désir, mais le pouvoir d'achat, et comme la capacité de payer de nos clients d'outre-mer s'améliore par la stabilisation de la politique et des changes étrangers, nous pouvons nous attendre à un accroissement de la demande de ce côté. Il y a toutefois une condition à ceci, et nos commissaires du commerce, là-bas, ne cessent de nous le dire, c'est que nos producteurs et nos exportateurs n'épargnent aucune peine pour maintenir la qualité de leur marchandise. Il est sans doute important que nous baissions le coût de production au minimum, tant pour les articles d'exportation que pour ceux de consommation domestique, mais il n'est pas moins important que nous gagnions et maintenions au maximum la confiance des importateurs étrangers.

" Le dernier rapport du ministère de l'agriculture des Etats-Unis indique que la récolte de blé d'hiver de ce pays sera petite, plus de la moitié de la superficie cultivable ayant été abandonnée, dans certains Etats occidentaux. En tenant compte de l'incertitude actuelle de la récolte du printemps, les perspectives de la présente année agricole semblent plus favorables pour le Canada que pour son voisin, et bien qu'on ne puisse compter sur une rareté d'approvisionnement mondial telle que les prix soient substantiellement accrus, il semble que nous avons raison d'espérer que, avec une bonne saison de production, il nous sera possible de vendre notre récolte à de bonnes conditions. Le rapport précité éta-

blit aussi que les *approvisionnements de porcs et des produits du porc, pour le reste de l'année, sont de beaucoup inférieurs à ceux de toute année précédente, depuis la guerre, et que cette rareté influera non seulement sur les prix de ce produit, mais aussi sur l'industrie du bétail en général.

" Au cours des dernières années, chaque printemps, le monde des affaires a compté, dans une certaine mesure, sur un accroissement de la prospérité par les achats des cultivateurs à même les revenus de leurs récoltes, et, chaque saison, les résultats ont trompé son attente. Il est probable, pourtant, dans les circonstances, à part son outillage, ses habits, et à un degré moindre, ses vivres prises aux magasins, toutes choses dont il a besoin, le cultivateur ne peut donner beaucoup d'essor au commerce par ses achats à même le revenu de sa récolte. Le contraire ne serait d'ailleurs pas une bonne affaire pour le pays. Plus importante que cela est l'impulsion indirecte donnée aux affaires par l'accroissement de la circulation de l'argent du pays et une plus grande confiance en l'avenir. C'est là le résultat dû en grande partie au paiement de la dette consolidée et de la dette courante que le cultivateur est maintenant capable d'effectuer et qui en retour rend possible une longue série de liquidations dans presque chaque branche d'affaires. Cette année est pratiquement la première depuis une décade où le cultivateur a eu des revenus adéquats, et, en même temps a été capable, en dehors des circonstances anormales de la prospérité de guerre et de la dépression d'après-guerre, de consacrer la proportion voulue de ses revenus au paiement de ses obligations. Les rapports des provinces de l'ouest indiquent une diminution notable d'arrérages dans les dettes et des remboursements beaucoup plus considérables de taxes qu'en 1924. Le résultat de ceci n'aura peut-être pas une répercussion immédiate et marquée dans l'amélioration des affaires mais il affermira sûrement la situation et, par là, les placements de capitaux dans l'ouest seront facilités.

" L'esprit d'économie qui préside à cette liquidation des dettes est cependant aussi nécessaire aux citoyens qu'aux cultivateurs, aux gouvernements qu'aux particuliers, mais il faut se préparer à un ajustement de l'offre et de la demande qui doit accompagner cette tendance. La Girard National Bank, de Philadelphie, déclare dans une récente livraison de son périodique " Economic Review " que la consommation des produits aux Etats-Unis, est inférieure à la capacité de production, et que cette production a été diminuée dans quelques industries fondamentales. Dans un commentaire qui suit et qui n'est pas sans intérêt pour la population de notre pays, l'article continue ainsi :

" On ne doit pas oublier qu'un trop grand nombre de nos concitoyens hypothèquent ou engagent leur avenir et leurs futurs gains pour acheter ce qu'ils ne peuvent pas payer tout de suite. La capacité de gain du peuple américain est tellement grande qu'il est difficile de tracer des limites rigides à ses dépenses. Il y a plus de risque pour notre situation économique dans

cette extravagance d'achats d'objets de luxe que dans l'invasion de nos marchés par des étrangers. D'un autre côté, nous ne pouvons pas nous attendre à introduire de force nos marchandises en Europe avec autant de facilité que nous le croyons généralement, car l'Europe ne peut pas dépenser librement dans le commerce international ou domestique, attendu qu'aucune nation ou peuple de ce continent n'a un pouvoir d'achat aussi grand que les Américains. A ce sujet le bien général invite à une tactique en rapport avec les crédits que possèdent les Américains pour créer des marchés artificiellement."

Le Département de la Colonisation des Mines et des Pêcheries, ses attributions, ses activités.

Le Département de la Colonisation, des Mines et des Pêcheries, comme son nom l'indique, s'occupe de questions aussi variées qu'intéressantes. Il est non seulement chargé de promouvoir les intérêts de la colonisation, des mines et des pêcheries, mais c'est aussi sous sa juridiction qu'ont été placés les services de la chasse, du cadastre, du Parc National, des piscicultures, et le reste.

COLONISATION

La Colonisation est certainement une des œuvres les plus importantes de la Province. C'est elle qui assure le développement économique le plus naturel et le plus stable du Québec. C'est la colonisation qui, hier, a mis en valeur agricole les régions du Lac Saint-Jean, du Nord de Montréal, et de la Matapédia et qui, aujourd'hui encore est en voie de transformer en culture les terres de l'Abitibi et du Témiscamingue. La colonisation offre donc à la Province deux avantages : le premier, c'est d'attacher au sol nos belles familles canadiennes, et le second, c'est de faire rendre à la terre des richesses considérables.

Pour faciliter l'établissement des colons, le Département de la Colonisation voit à l'ouverture des chemins et des routes et à la construction des ponts dont ils peuvent avoir besoin. Il accorde, de plus, un aide fort généreux pour la construction des écoles ainsi que des écoles-chapelles. Mais il fait davantage. Afin d'encourager les colons à faire de la terre neuve, il accorde une prime de défrichement de huit dollars l'acre et il donne gratuitement des graines de semences aux colons miséreux.

Tous ces encouragements ont porté des fruits. Dans les cinq dernières années, on estime à pas moins

de quarante les nouvelles paroisses qui ont surgi au milieu de nos forêts, et où des centaines et des milliers de braves gens gagnent maintenant leur vie.

Le Département de la Colonisation n'a pas la prétention de croire qu'il peut seul suffire à la tâche qu'on lui a confiée. Il fait une œuvre qui intéresse tous les Canadiens à quelque métier, profession ou commerce qu'ils appartiennent. C'est pourquoi le Département réclame le concours de tous les gens de bonne volonté pour conduire cette œuvre à bien.

MINES

L'industrie minière dans la province de Québec a fait des progrès considérables depuis quelques années, et cependant, il est certain que cette industrie n'est, qu'à ses débuts. L'heure viendra nécessairement où cette industrie procurera de l'ouvrage à une population considérable et attirera l'attention de tous ceux qui, au Canada et aux Etats-Unis, s'intéressent à la production minière.

La province possède les plus beaux gisements d'amiante du monde entier. Et ces gisements se trouvent situés dans un des endroits les plus faciles d'accès. Il n'est donc pas surprenant que, parmi les industries minières, l'amiante ait tenu jusqu'ici la première place. Mais d'autres substances laissent augurer des développements prochains. \

Depuis trois ans, il règne une activité sans précédent dans notre région aurifère du nord-ouest de la Province. Dans les cantons de Rouyn, de Boischatel, de Dufresnoy, de Dasserat et de Dufay, on a déjà jalonné une superficie très considérable en claims miniers. Les découvertes sont fort encourageantes et les conditions géologiques des plus favorables. On peut donc s'attendre que, dans un avenir prochain, cette région sera complètement transformée et que des centres importants ne pourront manquer d'y naître.

Afin de faciliter la tâche des prospecteurs le département a établi un bureau d'enregistrement de claims à Ville-Marie et un second à Amos. Il a, de plus, aidé à l'établissement de deux bureaux d'analyses et au maintien d'un laboratoire à l'Ecole Polytechnique de Montréal. Il est actuellement à faire construire deux chemins qui atteindront les cantons miniers, l'un par l'Abitibi et l'autre par le Témiscamingue.

CHASSE ET PECHE

Notre Province n'est pas loin d'être le paradis du sportman. Au milieu d'une nature pittoresque, on rencontre par centaines et par milliers les rivières et les lacs où abondent toutes les variétés de poissons. Dans nos forêts, le gibier est encore considérable. Il y a donc assez de poisson et de gibier pour assurer le plaisir des amateurs et pour rendre assez rémunérateur le métier de trappeur ou de pêcheur.

Nous avons des lois pour protéger cette belle et intéressante richesse ; mais que peuvent les lois quand il n'existe pas d'esprit public qui force chaque individu à les observer, même lorsqu'on est certain de n'avoir ni garde-chasse ni garde-pêche à ses trousses.

Que chacun se fasse donc un devoir d'user de toute son influence pour faire observer nos lois de pêche et de chasse et pour empêcher le braconnage. Jouissons sagement des plaisirs que nous procure la nature canadienne de façon à assurer à nos enfants les mêmes plaisirs.

PARC NATIONAL

Le Parc National est assurément un des endroits les plus pittoresques de la Province. Il couvre une superficie de près de 4,000 milles carrés. Le département y a fait construire des camps qu'il loue aux amateurs de chasse et de pêche et où ils peuvent être certains de trouver, avec les agréments de leur sport favori, toutes les satisfactions du confort.

PECHERIES MARITIMES

Le Département de la Colonisation, des Mines et des Pêcheries, depuis deux ans, a le contrôle des pêcheries maritimes de la Gaspésie et de la Côte Nord du Saint-Laurent. Le département a à cœur d'améliorer le sort de nos pêcheurs. Et c'est pourquoi il lui vient en aide en les organisant et en leur enseignant les procédés les plus modernes, afin de leur permettre de bien préparer le poisson et de satisfaire à toutes les exigences du marché. Que l'on parle de saumon, de homard, de morue ou d'éperlan, il est certain que l'on ne peut, nulle part, trouver de poisson d'un goût plus exquis que le nôtre. Mettre sur notre table du poisson de chez nous, c'est aider à nos pêcheurs, et c'est en même temps s'assurer d'un mets de première qualité.

CADASTRE

Le service du cadastre a entrepris en ces dernières années de vulgariser le cadastre de la province de Québec en faisant imprimer des plans lithographiés de chaque paroisse ou municipalité. Il était très dispendieux, autrefois, d'obtenir une copie du plan du cadastre qu'il fallait faire dessiner. Un semblable travail demandait plusieurs semaines d'ouvrage.

Des copies du cadastre officiel sont actuellement en vente pour la modique somme de \$1.00 le feuillet. Chaque municipalité ou paroisse couvre un feuillet. Les bureaux d'affaires, les Conseils municipaux et les fabriques apprécieront l'avantage d'avoir sous la main le plan officiel de leur circonscription respective.

Pour renseignements sur la colonisation, les mines, la chasse et la pêche, écrivez à l'honorable M. J. E. Perreault, Ministre de la Colonisation, des Mines et des Pêcheries, à Québec.

La Pisciculture au Canada

La pisciculture se pratique au Canada depuis 1856, alors que les premiers essais de repeuplement furent tentés dans le Bas-Canada. Notre pays a même la distinction d'avoir établi le premier service officiel de pisciculture dans le Nouveau-Monde. Feu Richard Nettle, de Québec fut le plus ancien pisciculteur canadien. Il fut nommé Surintendant des Pêcheries du Bas-Canada en 1857 et reçut la permission de recourir à la fécondation artificielle en vue de reconstituer les pêcheries de saumon de cette Province. Des œufs de truite provenant de la rivière Jacques-Cartier et du lac Beauport servirent à ses premiers essais de fécondation et d'incubation qui réussirent parfaitement. Pour la première fois dans l'hémisphère occidentale, des alevins avaient donc été obtenus par des méthodes artificielles.

Le gouvernement fédéral inaugura ses opérations piscicoles en 1867, prêtant son concours à feu Samuel Wilmot, pour la récolte et l'incubation d'œufs de saumon à Newcastle (Ontario). En 1868, M. Wilmot était nommé fonctionnaire du Service des pêcheries et le gouvernement fédéral construisait la piscifactory de Newcastle. Il semble que ce fut la première piscifactory qu'un pays du Nouveau-Monde ait érigée et équipée à même les deniers publics. A cette époque, la pisciculture suscitait beaucoup d'intérêt et des fonctionnaires de plusieurs Etats de la république voisine vinrent à Newcastle étudier les méthodes employées par les pisciculteurs canadiens. Ce ne fut, toutefois qu'en 1871, que le Congrès américain accomplit le premier pas vers la création d'un service national de pisciculture en nommant un Commissaire des Pêcheries. L'année suivante, le Commissaire entreprit la propagation artificielle du poisson.

En 1883, une installation complète permettant la démonstration des procédés d'incubation en usage au Canada fut envoyée à l'Exposition Internationale des Pêcheries, à Londres, où elle mérita une médaille d'or avec mention honorable, la plus haute récompense pour le stand piscicole le meilleur et le plus complet. Une autre médaille d'or deux médailles d'argent et une médaille de bronze avec mention, furent également remportées par le Canada.

La pisciculture a constamment progressé dans notre pays, tant par l'agrandissement des piscifactories existantes que par la création d'établissements nouveaux. En 1876, nous possédions sept piscifactories produisant annuellement plus de 9,500,000 alevins. En 1924, les quarante et un établissements du gouvernement fédéral ont distribué environ 886,000,000 d'alevins de tous âges.

Bien que le Canada ait joué un rôle prépondérant à l'époque où la pisciculture était à ses débuts dans l'hémisphère occidentale, les Etats-Unis n'ont guère tardé à le dépasser quant au nombre des piscifactories et à l'importance des distributions d'alevins. Néanmoins,

à l'heure actuelle, le service piscicole canadien ne le cède aucunement à celui des Etats-Unis sous le rapport de l'efficacité.

Production des Mines d'argent Canadiennes

Approximativement, un huitième de la production mondiale d'argent provient des pays britanniques. Depuis vingt ans, les mines canadiennes sont les plus productives qu'il y ait dans l'empire. Le Canada prend aujourd'hui le troisième rang parmi les pays producteurs d'argent ; il n'est, en effet, surpassé que par le Mexique et les Etats-Unis, qui ensemble fournissent près de 65 pour cent de la production mondiale annuelle.

L'argent natif était connu des aborigènes de la région du lac Supérieur avant l'arrivée des Européens. Samuel de Champlain mentionne la présence de galène sur la rive est du lac Témiscamingue, vis-à-vis de la fameuse région minière de Cobalt (Ontario), mais il ne parle d'aucun gisement d'argent. Des minerais argentifères ont depuis été découverts dans la Nouvelle-Ecosse, le Nouveau-Brunswick, le Québec, l'Ontario, le Manitoba, l'Alberta, la Colombie Britannique et le Yukon. Les principaux gisements actuellement exploités sont, par ordre d'importance, ceux de l'Ontario, de la Colombie Britannique et du Yukon.

Les statistiques de la production commencent avec l'année 1858. Depuis lors jusqu'à la fin de 1923, 451,000,000 d'onces de fin ont été extraites. L'an dernier, la production a quelque peu dépassé 20,000,000 d'onces de fin. Le prix de l'argent varie de jour en jour ; la plus haute moyenne annuelle qui ait été enregistrée jusqu'ici est de \$1.25 par once normale, équivalant à .925 onces de fin ; le prix moyen le plus bas est de 51 1-2 centins. La valeur marchande de la production canadienne durant les années pour lesquelles on possède des statistiques est naturellement basée sur le prix moyen du marché d'une année à l'autre. L'argent produit entre 1858 et 1923 est ainsi évalué à \$290,705,532 ; en 1924, la valeur totale a atteint \$13,519,043.

Les mines de Cobalt, de South Lorrain et de Gowganda toutes situées dans l'Ontario, sont les plus productives du Canada. Depuis la découverte des premiers gisements argentifères de cette région, il y a une vingtaine d'années, les mines en question ont fourni près de 357 millions d'onces, c'est-à-dire 79 pour cent de la production totale enregistrée depuis 1858. Leur production actuelle est d'environ 9,900,000 onces par année.

L'argent provenant des mines du Yukon et de la Colombie Britannique est extrait de minerais de plomb et de zinc. Par suite de la découverte de minerais de plomb argentifère dans le district de Kootenay, la production de la Colombie-Britannique atteignit en 1901,

un maximum de 5,151,333 onces. Entre 1906 et 1915, il y eut un fléchissement marqué, mais depuis lors il y a eu progrès. A l'époque actuelle, les mines de la Colombie produisent environ 8,000,000 d'onces d'argent par année. Au cours des dernières années, un grand nombre de gisements de plomb argentifère ont été découverts au Yukon et plusieurs mines sont actuellement exploitées dans le district de Mayo ; elles produisent environ un million d'onces d'argent par année.

Amélioration des semences Canadiennes

Le Canada occupe un rang enviable parmi les autres pays au point de vue de l'organisation dont il dispose pour améliorer systématiquement ses semences et en contrôler la production pour le commerce. L'Association canadienne des Producteurs de semences dont le siège social est à Ottawa, a été fondée il y a vingt ans en vue d'amener les agriculteurs à s'intéresser davantage à la production et à l'utilisation de semences de choix. Elle comprend aujourd'hui, répartie dans toutes les provinces, plus de 4,000 membres dont les travaux ont produit d'excellents résultats.

Bien que la plupart des expériences de croisement se fassent aux collèges agricoles et aux stations agronomiques, il y a toutefois un grand nombre de membres de l'Association qui effectuent, d'une manière ou d'une autre, les travaux de sélection et qui ont contribué dans une large mesure à l'amélioration des variétés ordinairement cultivées. Aujourd'hui, la tâche consiste surtout à multiplier les graines de semence connues sous la désignation de "Elite Stock Seed", obtenues aux collèges d'agriculture et aux stations agronomiques. Ces institutions se rendent pleinement compte que, si le pays doit bénéficier entièrement de leurs travaux, il faut que leurs produits soient utilisés par ceux qui se livrent à la grande culture. Elles se rendent compte en outre, que, en l'absence de système de contrôle bien établi, leurs produits perdraient rapidement leur identité ou leur valeur en se mélangeant à d'autres. Elles voient donc d'un très bon œil les entreprises de l'association et lui prêtent leur appui de toutes façons.

Dans plusieurs provinces, des organisations subsidiaires ont été fondées ; la "Alberta Seed Growers' Association" est peut-être, parmi ces dernières, celle qui fait le plus d'affaires bien qu'elle ne soit établie que depuis deux ans. Durant cette période elle a vendu plusieurs milliers de boisseaux de semences de blé, d'avoine et d'orge, dont une certaine quantité à l'Ontario. Les Etats-Unis en ont aussi reçu une bonne part ; les récompenses obtenues par les grains canadiens aux expositions internationales de semences ont contribué à donner un regain de vitalité au commerce de ce pays.

Il est intéressant de noter à ce sujet que presque tous les ans depuis l'inauguration de ce genre d'expositions, c'est-à-dire depuis une quinzaine d'années, le fameux blé "Marquis", créé à la station agronomique d'Ottawa, ou l'une de ses sous-variétés, a remporté le premier grand-prix pour le meilleur blé dur de printemps.

Grâce aux travaux des divers établissements de production de plantes, le Canada possède un assortiment de variétés de grains qui lui fait honneur. L'ancienne variété "Red Fife", qui, la première, a mis notre pays en évidence comme producteur de blé de haute qualité a été supplantée par au moins sept autres, sous le rapport de la précocité et du rendement. Le blé "Marquis" se place au premier rang en ce qui concerne l'étendue des emblavures. On estime que cette variété constitue 90 pour 100 de tout le blé de printemps semé au Canada et environ 70 pour 100 du blé cultivé aux Etats-Unis.

Le "Huron Ottawa No. 3" est surtout recommandé pour le Canada oriental et sa culture s'y pratique sur de grandes superficies. Certaines autres variétés de blé créées à la station agronomique d'Ottawa ainsi qu'à quelques institutions provinciales sont actuellement à l'essai, et l'on peut affirmer sans crainte que plusieurs d'entre elles prendront rang parmi les meilleures.

Bien que des progrès constants et très appréciables aient été réalisés dans la production de variétés supérieures de céréales, il reste encore des améliorations à accomplir. Dans l'Ouest, par exemple, les cultivateurs ont besoin d'une variété de blé productive, à longue paille, qui puisse résister aux ravages de la rouille. De bons résultats ont déjà été obtenus en ce sens, et l'on espère qu'avant longtemps les agriculteurs pourront se procurer un blé réfractaire à ce fléau dont les récoltes ont eu jusqu'ici tant à souffrir.

L'Annuaire Général de la France et de l'Etranger

La Librairie Larousse, 13, rue Montparnasse, Paris, vient de faire paraître la sixième édition (1925) de son annuaire général de la France et de l'Etranger. Cette publication qui s'est placée au premier rang des grands recueils d'information politique et économique rend de grands services au monde des affaires, et renseigne sur la situation politique, commerciale, industrielle et financière du monde entier.

En outre de renseignements précis sur la France et ses colonies, ainsi que sur les divers organismes internationaux, la nouvelle Edition de cet Annuaire donne des informations sur l'activité économique des 75 Etats du globe, y compris les plus nouveaux. On y trouve, pour chacun de ces Etats, des données sur la population, le gouvernement et l'organisation administrative, les finances, les monnaies, poids et mesures, les productions agri-

coles, les industries, le commerce en général et le commerce avec la France en particulier, les communications, etc.

Le prix de ce volume in-8o, de 1116 pages, relié, est de 50 francs (Franco-France 52 francs ; Etranger 54 francs).

Les Cours d'Aix-en-Provence pour les Etrangers

Le Comité régional de l'Alliance Française, siégeant à la Faculté des Lettres d'Aix-en-Provence (Bouches du Rhône) va ouvrir, à partir du 1er novembre, des Cours d'Initiation à la Langue et à la Civilisation françaises. Ils sont particulièrement recommandés aux Etudiants et Elèves des pays d'Europe et d'Amérique désireux de faire en France quelques mois d'études dans la saison d'hiver, exceptionnellement douce sous le climat ensoleillé de la Provence.

Arsenic

Les statistiques finalement révisées de la production de l'arsenic provenant des minerais canadiens, ainsi que publiées par la Section des Mines, Métallurgie et Chimie du Bureau Fédéral des Statistiques, indiquent un rendement de 4,621,567 livres pour l'année 1924 contre 6,421,587 livres pour l'année 1923.

L'arsenic est utilisé en grandes quantités dans la manufacture de l'arséniat de calcium, produit très efficace pour combattre le charançon, insecte, qui, certaines années, est une sérieuse menace pour les récoltes de coton du sud de l'Amérique.

Le charançon n'a pas été aussi actif qu'on s'y attendait pendant l'année 1924, de sorte que de grosses quantités d'arséniat de calcium, en stock depuis l'année précédente, n'ont pas été utilisées et la demande pour l'arsenic a diminué.

On utilise l'arsenic au Canada pour fabriquer le vert-de-Paris, l'arséniat de plomb, l'arséniat de chaux, les désinfectants pour bains de moutons et pour la fabrication d'autres désinfectants. On l'utilise également en petite quantité dans l'industrie du verre ainsi que dans l'industrie des produits pharmaceutiques.

L'arsenic est actuellement récupéré de concentrés de minéraux pyriteux arsénicaux de la "Hedley Mine", de Hedley, Colombie Anglaise, ainsi que des concentrés de minerais similaires provenant de la Nouvelle-Ecosse. Ces concentrés sont exportés du

Canada pour être traités dans des raffineries de pays étrangers.

L'arsenic blanc est récupéré au Canada par les raffineries du Sud de l'Ontario dans le traitement des minerais et des résidus de cobalt. La production de 1924 comprend 495,250 livres de concentrés arsénicaux expédiés aux raffineries américaines ; 530,152 livres contenues dans les concentrés et résidus expédiés aux raffineries d'Europe et 3,596,165 livres d'arsenic blanc (As₂O₃) produit par les raffineries du Sud de l'Ontario.

La moyenne des cotes du marché de New-York pour l'arsenic, qui a été de 13 cents par livre durant le mois de janvier, a baissé de mois en mois jusqu'à la fin de l'année, époque à laquelle de gros stocks ont été offerts au prix de 6.75 cents par livre avec très peu de demande.

Production de l'arsenic provenant des mines canadiennes, par province, pour l'année 1924

Colombie Anglaise	495,250 lbs	19,768 dol.
Ontario	3,745,225 "	313,281 "
Nouvelle-Ecosse	381,092 "	15,244 "

Total pour le Canada 4,621,567 lbs 348,293 dol.

Bourse de Montréal

du 3 juillet 1925

Abitibi P. and P.	68
Asbestos Corp.	79½
Asbestos Corp. préf.	110½
Atlantic Sugar	30¼
Atlantic Sugar préf.	74½
Belgo pfd.	95½
Bell Telephone	136½
B. C. Fishing	44½
Brazilian T. L. P.	55½
British Em. Stl. Corp. 1er préf.	22½
Brompton Paper	20¼
Can. Car and Fdry	39.
Can. Car and Fdry préf.	81.
Can. Cement	100½
Can. Cement préf.	113.
Can. Converters	83½
Can. Cottons	115.
Can. Ind. Alcohol	14¾
Canada Steamship	10.
Canada Steamship préf.	46½
Can. Mining & Smelting	84¾
Cuban Can. Sugar	8¾
Detroit United Ry50
Dom. Bridge	89½

Dom. Canners.....	97½
Dom. Textile.....	77¾
Hollinger.....	14.80
Howard Smith paper.....	36.80
Laurentide.....	79.80
Lyall Const.....	19.80
Mackay.....	128½
Montreal L. H. & Power.....	190.
Montreal Tramways.....	165.
National Breweries.....	44½
Ottawa L. H. & P.....	95½
Price Bros.....	41¾
Quebec Power priv.....	109.
Shawinigan.....	151.
Sherwin Williams.....	124.
South Can. Power.....	78½
Spanish River Priv.....	116¼
Steel of Can.....	86¾
St. Lawrence Flour Mills.....	30½
St. Maurice Paper.....	82.
Twin City.....	67¾
Wayagamack.....	44.
Winnipeg Electric.....	48¼

BANQUES

Montreal.....	247.
---------------	------

OBLIGATIONS

Emprunts de guerre :

x 1925, 5%.....	100.25
x 1931, 5%.....	102.30
x 1937, 5%.....	104.65

Emprunts de la Victoire :

x 1927, 5½%.....	102.40
x 1933, 5½%.....	106.35
1934, 5½%.....	104.00
x 1937, 5½%.....	109.30

Renouvellement :

1927, 5½%.....	101.70
1932, 5½%.....	103.40

Remboursement :

1928, 5%.....	100.75
1943, 5%.....	102.35
1944, 4½%.....	96.90

x exempt de l'impôt sur le revenu.

Propositions d'Affaires

La Chambre de Commerce Française de Montréal n'engage en aucune façon sa responsabilité en communiquant les demandes de représentants ci-dessous et n'autorise personne à la donner comme références.

234.—Nouveau casque et Récepteur T. S. F.—Maison de St-Mandé voudrait se procurer débouchés au Canada.

235.—Coutellerie.—Fabricant de Thiers demande représentant au Canada.

236.—Cartonnages et impressions de luxe.—Maison de Paris faisant déjà des affaires aux Etats-Unis demande représentant visitant les confiseries et les chocolateries.

237.—Compresseurs et pompes à vide rotatifs.—Ingénieur constructeur de la Saône désire entrer en rapports avec représentant ou firme susceptible de vendre ces articles.

238.—Bonneterie.—Commissionnaire d'Amiens demande représentant.

239.—Châtaignes.—Maison de Paris sollicite adresses de maisons canadiennes.

240.—Granits polis pour monuments funéraires.—Entrepreneur de Seine et Oise est désireux d'introduire ses articles au Canada.

241.—Sirop et mélasse.—Fabricant de la Guadeloupe voudrait être mis en relations avec importateurs canadiens.

242.—Ciments Portland et chaux hydraulique.—Société du Boulonnais recherche débouchés au Canada.

243.—Livres français.—Société Parisienne demande un représentant au Canada.

244.—Papiers quadrillés et articles de bureau.—Papeterie de Paris voudrait un agent ou représentant au Canada.

245.—Amandes et noisettes en coques et cassées.—Exportateur d'Aix-en-Provence désire entrer en relations avec maison canadienne ou avec agent.

246.—Images religieuses.—Maison du département du Nord demande un représentant.

247.—Fruits confits, bigarreaux, glacés et cristallisés, fruits au sirop, confitures, pulpes de fruits, tomates, truffes.—Maison du Gard désire vendre ses produits au Canada et recherche agent.

248.—Capsules métalliques en tous genres pour surbouchage. Agent demandé au Canada par fabrique de Marseille.

249.—Peignes en écaille et en celluloid et articles en écaille et en celluloid.—Maison de Paris voudrait entrer en relations avec importateur ou agent.

250.—Cycles et spécialités, frein pour bicyclettes.—Fabricant de Lyon demande représentant au Canada.

251.—Une maison d'importation, d'exportation, commission, consignation et transit de Paris et Havre désire entrer en relations avec des exportateurs canadiens pour leurs opérations de transit au Havre et pour la représentation en France de maisons canadiennes de produits d'alimentation, fruits et légumes, lait condensé, conserves de saumon, homards, etc.

252.—Lingerie.—Société de Paris demande représentant.

253.—Champignons.—Etablissement du département de Maine et Loire recherche débouchés au Canada et demande représentant.

GENIN, TRUDEAU & CIE, Limitée

AGENTS GENERAUX AU CANADA

DE LA

Compagnie Générale Transatlantique

REPRESENTANTS DE LA REGIE FRANCAISE

IMPORTATEURS ARTICLES DE FUMEURS
ET OBJETS DE PIETE.

22 ouest, rue Notre-Dame, MONTREAL.

LIVRES

Les nombreux étrangers qui visitent notre maison sont frappés par la quantité de livres qu'ils aperçoivent. C'est pour eux une révélation.

Nous vous invitons à profiter des grandes facilités que nous mettons à la portée de tous, en groupant dans nos rayons les meilleurs ouvrages connus. Notre fonds de librairie est constamment augmenté des dernières nouveautés.

La disposition pratique de notre étalage vous permet de "bouquiner" tout à votre aise.

RAYON DES LIVRES FRANCAIS

Nouveautés, Romans, Littérature, Poésie, Critiques, Auteurs Classiques, Sciences, Histoire, Géographie, Beaux-Arts, Livre d'utilité pratique, Cartes et Guides pour automobilistes, Mécanique Automobile, Livres spécialement destinés aux Bibliothèque paroissiales et Scolaires, Albums et Livres d'Images pour enfants, Grands Ouvrages de Bibliothèque, Collections de Livres reliés, Editions de luxe.

RAYON DES LIVRES CANADIENS

Toutes les nouveautés du terroir ainsi que les meilleurs ouvrages de fonds.

RAYON DES LIVRES RELIGIEUX

Le plus grand choix de Littérature Religieuse en Amérique: Philosophie, Théologie, Ecriture Sainte, Ascétisme, Hagiographie, Biographie, Missels.

GRANGER FRÈRES LIMITÉE

Libraires, Papetiers, Importateurs
43 Notre-Dame-Ouest, Montréal



La Province de Québec

La plus grande province du Canada est française dans une proportion de 85%. La plus grande partie du commerce dans les districts ruraux se fait par les magasins généraux — et 90% de ces magasins sont la propriété de Canadiens-Français. 80% des magasins spécialisés dans les villes sont la propriété de Canadiens-Français.

LE PRIX COURANT

A-B-C

Le plus important des journaux de commerce publiés en français au Canada est le seul guide commercial du détaillant canadien-français.

Pour les tarifs adressez-vous à votre agence ou au

No 198, EST, RUE NOTRE-DAME
MONTREAL

CIRCULATION VERIFIEE
PAR L'A-B-C

ABONNEMENT POUR LA
FRANCE ET LA
BELGIQUE - - \$4.00

MEMBRES DE LA CHAMBRE DE COMMERCE FRANCAISE

Président d'Honneur : Baron de Vitrolles, Consul Général de France dans la Puissance du Canada

MEMBRES D'HONNEUR

- M. Paul Delombre**, Ancien Ministre, Président de l'Union des Associations des Ecoles Supérieures de Commerce, Rédacteur au " Temps ", Paris.
- M. C. Dubail**, Ministre Plénipotentiaire, Ancien Consul Général de France à Québec, Fondateur de la Chambre de Commerce Française de Montréal, 19 rue Godot de Mauroy, Paris.
- Général Boucher**, 105 Avenue de la Reine, Boulogne-sur-Seine.
- M. C. A. Chouillou**, Ancien Président de la Chambre de Commerce Française de Montréal, Conseiller du Commerce Extérieur de la France, 24, rue de Milan, Paris.
- M. Yves Guyot**, Ancien Ministre, 95 rue de Seine, Paris.
- M. Gabriel Hanotaux**, Ancien Ministre, Président du Comité France-Amérique, 15 rue d'Aurale, Paris.
- M. Edouard Herriot**, Président de la Chambre des Députés, Maire de Lyon.
- M. André O. Honorat**, Sénateur, ancien Ministre de l'Instruction Publique, Paris.
- M. J. de Loynes**, Ministre Plénipotentiaire, Ancien Consul Général de France à Montréal, 1, rue de la Maye, Versailles.
- Alexis Muzet**, Ancien Député de Paris, Président du Syndicat Général du Commerce et de l'Industrie, 3 rue des Pyramides, Paris.
- M. Schwob**, Ancien Président de la Chambre de Commerce Française de Montréal.

MEMBRES ACTIFS

- Maurice P. Aubin**, agent représentant de la maison Aubin & Reid, 275 Craig street West, Montréal.
- Louis Baisez**, Conseiller du Commerce Extérieur de la France, agent, représentant et importateur, 45, rue St-Alexandre, Montréal.
- Lucien Besnard**, " Framericain Industrial Development Corporation, 6, rue St-Sacrement, Montréal.
- Pierre Charton**, de la maison Herdt et Charton, Inc., 55, McGill College Avenue, Montréal.
- E. Desnoux**, Directeur des Successeurs d'Albert Godde, Bedin et Cie., 64, Wellington street West, Toronto.
- C. Dorlia**, Importateur, 29, rue Bolivar, Paris.
- Auguste Dubost**, 564, rue St-André, Montréal.
- Jules Duchastel de Montrouge**, Ingénieur Civil, Gérant de " The Quebec Forest Industries Association, Ltd. ", Dominion Building, 126 St. Peter Street, Québec.
- Justin Durand**, agent représentant et importateur, 122, rue Berri, Montréal.
- M. Ferrand**, Directeur pour le Canada de la Cie d'assurances " Union ", Lewis Bldg, 17, St. John Street, Montréal.
- Jacques Fichet**, agent de change, 101, rue Notre-Dame Ouest, Montréal.
- Paul Galibert**, Tanneur, 26, rue Wellington, Montréal.
- A. Gallin**, Directeur de la maison Perrin Glove Co. Canada Ltd., 47, rue Mayor, Montréal.
- Joseph D'Halewyn**, Président de la Prévoyance, Compagnie d'assurances, accident et garantie, 99, rue St-Jacques, Montréal.
- Henri Jonas**, Conseiller honoraire du Commerce Extérieur de la France, de la Maison Henri Jonas & Cie, Produits Alimentaires et Essences, 173, rue St-Paul Ouest, Montréal.
- M. Manoha**, directeur de la Parfumerie Houbigant, Limitée, 46, rue Saint-Alexandre, Montréal.
- Marcel Louis**, directeur de la maison Bianchini Férier (Lyon), 609, New Birks Bldg., Montréal.
- Jules Matagrín**, Conseiller du Commerce Extérieur de la France, Maison Perrin Frères, Boîte postale No 20, Grenoble (Isère).
- Emile Mériot**, agent commercial, Boîte Postale 1564, Montréal.
- Paul Mériot**, Secrétaire de la Maison Alphonse Racine Ltée (Tissus et Nouveautés), 60, rue St-Paul Ouest, Montréal.
- Edmond Mondehard**, Représentant, 1713, rue Jeanne-Mance, Montréal.
- A. de Montgaillard**, Conseiller du Commerce Extérieur de la France, de la Maison Rougier Frères, 210, rue Lemoine, Montréal.
- Marcel Nougier**, Union Commerciale France-Canada, J. I. Eddé, New Birks Bldg., Montréal.
- A. Odiou**, Montréal.
- H. B. de Passillé**, Importateur, 204, rue Cherrier, Montréal.
- Marcel Pasquin**, sous-directeur du Crédit Foncier Franco-Canadien, 35, rue St-Jacques, Montréal.
- A. L. Phéné**, Conseiller du Commerce Extérieur de la France, Président Olivier-Canada Ltd. (Tresses et Laizes pour chapellerie et produits d'Extrême-Orient), 76, Wellington Street West, Toronto.
- Aristide Pony**, Libraire, 774, rue St-André, Montréal.
- Maurice J. Quedrue**, Conseiller du Commerce Extérieur de la France, de la maison Quedrue et Dubosq, armateurs, consignataires, exportateurs, 6 rue St-Sacrement, Montréal.
- R. de Roumefort**, directeur du Crédit Foncier Franco-Canadien, 35, rue St-Jacques, Montréal.
- Victor Rougier**, 210, rue Lemoine, Montréal.
- Julien Schwob**, Importateur, 211 McGill Street, Montréal.
- Paul Seurot**, Conseiller du Commerce Extérieur de la France, Ingénieur en chef de la Commission des Tramways de Montréal, 84, Fort street, Montréal.
- J. L. Suzanne**, (The European Co.), 406, Confederation Life Bldg., Toronto, Ont.
- E. Saint-Loup**, Importateur, chambre 205, 275 Craig St. West, Montréal.
- A. Tarut**, de la Maison O'Brien & Williams, Agents de Change, 120 rue St-Jacques, Montréal.
- G. Vennat**, Conseiller du Commerce Extérieur de la France, 10, Cours de Gourgue, Bordeaux.
- Dr. Paul Villard**, 17 Avenue Vendôme, Montréal.

MEMBRES ADHERENTS

AERONAUTIQUE

Office Général de l'Air, 47, rue de la Victoire, Paris.

AGENTS MARITIMES ET DE TRANSPORT

Hernu-Péron & Cie, 95, rue des Marais, Paris.

- E. Lacroix & Cie**, Représentation, charbons, North Sydney, C.-B., Canada.
- Pitt & Scott, Limited**, agents du Canadian Pacific Railway, 45 et 47, rue Cambon, Paris.
- Paul Tellier**, Représentant MM. J. M. Currie & Cie., agents du Canadian Pacific, 36, rue d'Hauteville, Paris.
- Thos. Trapp & Sons, Ltd.**, 36, Quai des Chartrons, Bordeaux.